



Independent observer  
of the Global Fund

## LES POPULATIONS CLÉS, LES COMMUNAUTÉS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE RENCONTRENT DES OBSTACLES POUR PARTICIPER AUX RÉUNIONS INTERNATIONALES

La 24e Conférence internationale sur le sida, organisée par la Société internationale du sida (IAS), se tiendra du 29 juillet au 2 août à Montréal, au Canada. Cependant, au vu de la situation actuelle, il semble probable que les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations clés (PC), les communautés et les autres représentants de la société civile seront peu nombreux en raison des problèmes d'obtention de visa que l'IAS n'a tout simplement pas pris en compte.

Les médias sociaux regorgent de plaintes de participants des pays du Sud qui ont du mal à obtenir leurs documents, notamment les visas canadiens, Schengen et américains, pour assister aux conférences.

Des processus trop bureaucratiques et trop longs

L'IAS a sous-estimé ou n'est pas conscient de la lourdeur bureaucratique de la procédure que les participants doivent suivre s'ils veulent obtenir un visa pour entrer au Canada et assister à la conférence. Même les lettres d'inscription des boursiers et de ceux qui ont payé à l'avance pour participer à la conférence parviendront trop tard aux candidats qui se sont vus proposer par les ambassades canadiennes de leur pays des créneaux d'entretien après la conférence.

Il existe une crise généralisée dans les pays en développement, quelle que soit la région, concernant l'accès aux visas canadiens. De nombreuses personnes concernées constatent que, selon le pays dont elles sont originaires, l'obtention d'un visa pour les États-Unis est étonnamment beaucoup plus simple que pour le Canada. En outre, les frais de traitement du visa s'élèvent à 100 CAD (environ 78 \$) et la collecte des données biométriques coûte 80 CAD (62 \$), somme qui doit être payée d'avance par les

participants eux-mêmes, même s'ils peuvent se faire rembourser plus tard. Pour de nombreux pays, il s'agit d'un montant équivalent à un panier de nourriture de base pour un à trois mois, voire davantage si le demandeur doit passer un examen médical et une radiographie.

Une grande partie du traitement des visas est sous-traitée à des sociétés privées, ce qui explique pourquoi la bonne volonté consulaire ne sert pas à grand-chose. L'IAS vient d'informer les participants potentiels qu'il est en contact avec le ministère des affaires étrangères pour voir comment les consulats peuvent accélérer le processus. Comme nous l'avons appris, les exceptions sont toujours à la discrétion du Consul et non des gouvernements des participants.

Le tableau 1 présente les étapes à suivre pour obtenir les documents et le visa nécessaires pour participer à la conférence. Il est épuisant de lire ces informations, sans parler de passer par le processus lui-même.

Tableau 1. Étapes de l'obtention d'un visa pour SIDA 2022, défis et conséquences possibles

Étapes de la procédure	Défis	Conséquences possibles
En ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le processus est initié à travers une plateforme en ligne.</li> <li>• Dans de nombreux pays, il n'est pas possible d'accéder à la page de demande du visa.</li> </ul>	
Ouvrir un compte utilisateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela nécessite des navigateurs spécifiques.</li> <li>• Disponible uniquement en anglais et en français.</li> <li>• Il n'y a pas d'instructions étape par étape sur le processus, et celui-ci n'est pas intuitif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans nom d'utilisateur et mot de passe, vous ne pouvez pas continuer.</li> </ul>
Remplir le questionnaire en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le questionnaire est en anglais ou en français</li> <li>• De nombreuses questions complexes qui nécessitent une bonne connaissance de l'une des deux langues.</li> <li>• Le candidat doit révéler s'il a eu la tuberculose et si oui, il est exclu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande de visa est rejetée si les réponses sont incorrectes ou incomplètes en raison d'une mauvaise maîtrise de l'anglais ou du français.</li> <li>• Certaines questions, selon la façon dont elles sont répondues, peuvent entraîner une exclusion du demandeur.</li> </ul>

Étapes de la  
procédure

Défis

Conséquences possibles

Téléchargement des  
documents

- Les exigences relatives au téléchargement de documents en ligne sont extrêmement complexes. Cela comprend les images de tout passeport ayant un/des visas canadiens et américains et de tous les timbres d'entrée et de sortie.
- Les caractéristiques des documents demandés ne sont pas claires et nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais et du français pour être éligibles.
- Une imprimante et un scanner sont nécessaires.
- Les candidats doivent produire une lettre d'invitation précisant que la partie invitante prendra en charge tous leurs frais.

- La procédure est bloquée parce que les documents requis ne peuvent être téléchargés, ou le visa est refusé pour les mêmes raisons.
- Des informations incomplètes peuvent entraîner le rejet de la demande lors de l'entretien au consulat.

Paiement des visas  
et collecte des  
données  
biométriques

- Les personnes qui arrivent jusqu'à la fin de la première étape doivent avoir une carte de crédit ou de débit en cours de validité pour payer en ligne la procédure (100 CAD/78 \$) et la collecte des données biométriques (80 CAD/62 \$).
- La majeure partie du processus est confiée à une société privée qui suit de façon stricte le protocole de l'ambassade.

- La procédure est bloquée parce que le demandeur n'a pas les moyens de payer les frais de visa.

En personne

## Etapas de la procédure

### Défis

### Conséquences possibles

#### Collecte de données biométriques

- Quelques jours après avoir franchi avec succès toutes les étapes décrites ci-dessus, le demandeur reçoit une invitation à un rendez-vous pour la prise d'empreintes digitales et de photos.
- La date de rendez-vous proposée peut se situer après la conférence elle-même, en fonction de la demande et de la capacité de la société de traitement.
- Toutes les procédures se déroulent dans la capitale du pays du demandeur et les données biométriques sont recueillies en personne

- Aucun rendez-vous n'est disponible pour la collecte de données biométriques avant la conférence.
- Le demandeur ne réside pas dans la ville où se trouve la société chargée par l'ambassade de la collecte des données biométriques.
- Après la collecte des données biométriques, le demandeur devrait avoir confirmation que son dossier est bien reçu et devrait recevoir une date pour l'entretien. Cependant, de nombreux participants n'ont toujours pas reçu d'informations de la part de l'ambassade, y compris la date de leur entretien, et sont laissés dans l'incertitude.

#### Envoi du passeport

- Une fois que la date de l'entretien a été fixée, le candidat doit déposer son passeport.
- Il a une estimation du nombre de jours pendant lesquels le consulat peut conserver le passeport.
- Le passeport est renvoyé par courrier.

- L'acceptation du passeport peut prendre tellement de temps qu'elle n'arrive qu'après la conférence.
- Toutes les communications se font via la plateforme en ligne et l'accès à son compte personnel est imprévisible.
- Le demandeur peut voir sa demande de visa rejetée sans aucune explication.
- Comme l'ambassade détient votre passeport, il se peut que vous ne puissiez pas voyager pour assister à d'autres réunions.

- Selon les pays, chaque consulat demandera des documents justificatifs tels qu'une lettre d'invitation (avec les détails fournis par le Canada), la facture du billet acheté (passeusement une réservation) et la preuve de l'assurance maladie et de la réservation d'hôtel.

- La conférence et les autres sponsors n'achèteront pas de billets ou d'assurance tant que le demandeur n'aura pas de visa, créant un cercle vicieux.

- Il est probable que le consul ou le fonctionnaire du consulat exigera une preuve d'emploi, de revenu et autres attestant d'une situation financière solide afin d'écartier tout soupçon quant à l'intention d'émigrer ou de demander l'asile pendant son séjour au Canada.

- Le gouvernement canadien peut demander à tous ses ambassadeurs et consuls d'appuyer et d'accélérer les arrangements pour les participants à la conférence, mais la délivrance du visa ou l'acceptation d'une demande spéciale reste à la discrétion du consul.

- Le consul ou le fonctionnaire n'est pas tenu de fournir des explications sur les motifs du rejet du visa.

- Les personnes qui indiquent sur leur demande qu'elles ont eu la tuberculose ou qu'elles travaillent avec des patients tuberculeux devront passer un examen médical, y inclus une radiographie pulmonaire pour un coût total de 230 \$ aux frais du demandeur.

- Les demandeurs se rendent à l'entretien sans avoir acheté leur billet ou leur assurance, ce qui certainement constituera le motif de rejet.

- Bien que la conférence ait encouragé la demande des visas trois mois à l'avance, ni les organisateurs ni les sponsors n'ont fourni les documents justificatifs à temps, ni des informations pratiques

- Les demandeurs qui doivent subir un dépistage de la tuberculose ne disposent pas de 230 dollars pour aller chez le médecin et passer une radiographie ; ils mettront donc fin au processus à cette étape. Mais qui remboursera tous les frais liés au visa (180 CAD et 230 USD s'ils vont chez le médecin) ?

Immigration et transit	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le gouvernement du Canada considère comme un signe très positif le fait que le demandeur dispose d'un visa à entrées multiples pour les États-Unis.</li> <li>· Un voyage à moindre coût vers Montréal (plutôt qu'un vol direct) peut nécessiter des visas supplémentaires avec les pays de l'espace Schengen et les États-Unis pour les connexions, avec des coûts et des délais supplémentaires.</li> <li>· À l'entrée sur le territoire canadien, l'agent d'immigration peut refuser l'entrée et expulser des participants, prenant sa décision sur la base d'un bref entretien d'entrée, même si le visiteur a un visa valide</li> <li>· Les exigences liées au COVID-19 (vaccinations et tests) pour chaque voyageur sont inconnues au moment de la conférence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le demandeur n'a pas le temps ou les ressources financières nécessaires pour demander les visas supplémentaires nécessaires aux connexions et transits.</li> <li>· Le participant peut être rejeté et expulsé, décision à la discrétion de l'agent d'immigration du pays de transit.</li> <li>· Le voyage peut être annulé si le pays d'origine et le pays d'entrée ne répondent pas aux exigences de COVID-19 au moment de la conférence.</li> </ul>
------------------------	---	--

Les contraintes politiques et financières sont discriminatoires à l'égard des groupes vulnérables

En outre, le formulaire de demande nécessite l'accès à un ordinateur équipé d'un navigateur particulier et de nombreuses heures à essayer, à remplir et à télécharger six fichiers scannés voire plus sur une page web défectueuse. Il faut ensuite payer avec une carte de crédit (180 CAD ou US\$140). Il faut ensuite obtenir un rendez-vous pour la collecte des données biométriques, puis envoyer le passeport à l'ambassade par l'intermédiaire de la société privée externalisée, sans qu'aucune date ne soit prévue pour l'étape suivante, par exemple un entretien au consulat. De nombreux PVVIH et PC verront leur demande de visa refusée parce qu'ils ne peuvent pas justifier d'un emploi formel et d'un historique bancaire et qu'ils doivent avoir en main un billet confirmé ainsi qu'une assurance voyage payée.

Selon le formulaire de demande, avoir ou avoir eu la tuberculose est un critère d'exclusion et toute indication d'un problème de santé peut entraîner une nouvelle étape d'examen et de certification par un médecin.

Exclusion des communautés du centre de la réponse

Alors que le Fonds mondial et ses partenaires tels que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont des stratégies qui accordent un rôle clé aux communautés en les plaçant au cœur de la réponse, la dure réalité est bien différente. En

organisant des conférences d'abord aux États-Unis, puis au Canada, et en ne fournissant pas aux candidats le soutien nécessaire à l'obtention de leur visa, l'IAS fait preuve d'un parti pris évident : ses conférences sont élitistes, destinées aux personnes et aux communautés vivant dans les pays développés et à celles qui n'ont pas besoin de visa.

Certes, l'IAS ne peut pas être informé de la crise des visas pour les participants des pays en développement et pourtant elle continue à organiser la conférence dans une ville canadienne ? Malheureusement, nous connaissons la réponse. Depuis des décennies, l'IAS et la société civile/les communautés s'efforcent de jeter un pont entre ses dernières et la science. Mais ce concept semble être passé de mode. Cela explique à lui seul comment on peut organiser une conférence dont la plupart des participants seront des professionnels de la santé, des chercheurs et des communautés du soi-disant Nord. La promotion d'un double standard, où les personnes vivant dans le soi-disant Sud sont, au mieux, des spectateurs virtuels passifs.

L'IAS a tort de croire que la Conférence internationale sur le sida appartient uniquement à l'organisation elle-même, plutôt qu'à ceux qui y participent. En outre, elle a également tort de croire que ses décisions n'ont pas de conséquences. Il est temps que le secrétariat de l'IAS et son conseil d'administration soient tenus responsables de tant de bévues et de décisions discriminatoires.

Si les établissements scientifiques et universitaires croient encore qu'ils vont venir à bout du sida sans la participation significative de la société civile et des communautés, ils n'ont rien appris en quarante ans. Et nous savons comment cela va se terminer.

Donnez votre avis !

L'équipe des Correspondants principaux d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) et la Plate-forme VIH 2025 reçoivent de nombreux témoignages faisant état de processus de demande de bourse bloqués, de difficultés et de goulots d'étranglement, ainsi que de rejets. Avec le soutien d'organisations au Canada et dans le monde, ils recueillent des informations sur les processus auxquels sont confrontés les personnes qui prévoient d'assister en personne à la prochaine Conférence internationale sur le sida AIDS 2022 à Montréal.

En conséquence, une enquête a été mise en place pour recueillir les expériences de demande de visa et documenter cette crise des restrictions de la participation des individus, en particulier les délégués des pays en développement. Ses résultats seront utilisés pour nourrir le plaidoyer auprès de l'IAS, de ses sponsors et de ses partenaires afin d'empêcher que les conférences continuent d'être organisées dans des endroits où l'accès est très limité.

L'enquête est disponible en anglais, espagnol et français via les liens ci-dessous. Merci de participer et de partager cet outil avec vos collègues,

English : <https://forms.gle/ZKXnmQ8XwdY9QViV7>

Español : <https://forms.gle/bw53oMNaCdGkm1o27>

Français : <https://forms.gle/ZhRXvDH3nHytCxdL6>

\* Javier Hourcade Bellocq représente la délégation des Communautés au Conseil d'Administration du Fonds mondial. La délégation des communautés est composée d'un groupe de 40 personnes vivant avec le VIH et affectées par la tuberculose et le paludisme, travaillant sur des questions liées au Fonds mondial et ce, dans le monde entier.

[Read More](#)

---